

Comité de Jumelage



Riom - Pays Gentiane

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 4 Février 2018

Ouverture de l' A.G. à 10 h. 30 par la présidente, Colette Sandrin.

Colette Sandrin remercie les personnes présentes : Mme Martinière Présidente de La Communauté de Communes, M Pélissier représentant M Boisset maire de Riom, les élus, les services techniques de la commune de Riom pour leur aide aux diverses manifestations, les bénévoles et Christophe pour son animation lors de la soirée moules-frites ainsi que les sponsors privés (Avèze, Crédit Agricole, Conseil Départemental, boucherie Bornes).

Liste des personnes excusées : Laurence Boué, Raymonde de Olivera, Bernard Rochon, Anne-Marie et Jean-Pierre Andraud, Huguette et Alfred Clavel, Valérie Cabecas, Cathy Dufлот, P.Pagès.

Mme Martinière a été ravie que les services techniques de la commune de Riom aient été mentionnés dans les remerciements et a assuré de son soutien pour les actions à venir.

☐ Compte-rendu des activités 2017

Samedi 13 mai : repas des adhérents à la salle communale de Trizac. Une trentaine de personnes se sont réunies pour cette occasion, amenant entrée, salade, plat de résistance concocté par M Bornes et dessert offert par la boulangerie-pâtisserie de Trizac.

Une télévision a pu être installée et les adhérents ont assisté à la finale de la Champions-Cup ASM Clermont contre Saracens. Bien que l'ASM Clermont ait perdu, l'ambiance fut très bonne. Nos remerciements à Mme Malga, maire de Trizac, qui a eu la gentillesse de prêter gratuitement la salle et qui s'est jointe au comité pour le repas.

Vendredi, samedi, dimanche 19, 20 et 21 mai : nous avons accueilli nos jumeaux fourasins sous des trombes d'eau à leur descente du car face à l'hôtel Lutéa au champ de foire, le vendredi **19 mai**. Ils ont été répartis pour leur séjour dans leurs familles d'accueil.

Le lendemain **20 mai**, la matinée a donné libre cours à la visite de Riom pour se poursuivre en direction de la Font Sainte où certains courageux sont montés à la Croix. Puis, à la salle polyvalente du Claux, mise gratuitement à notre disposition par Mr. le maire du

Claux, les participants ont apprécié un apéritif offert par les deux comités de jumelage, avant un pique-nique concocté par les hébergeurs. Au cours de l'après-midi, la cascade du Sartre et du Pont de la Roche à Cheylade étaient au programme.

Les panneaux de jumelage inaugurés. En fin d'après-midi, l'inauguration des panneaux de jumelage Pays Gentiane-Fouras les Bains et l'île d'Aix, panneaux qui étaient inexistantes depuis 14 ans de jumelage avec Fouras les Bains, s'est déroulée en présence de François Boisset, maire de Riom, ses adjoints, Anne-Marie Martinière, présidente de la Communauté de Communes du Pays Gentiane, les représentants du Conseil Départemental, les membres des deux comités de jumelage, le président du Crédit Agricole, les maires adjoints de Marchastel et de Menet, l'adjoint au maire de l'île d'Aix, Thierry Lauth qui en a profité pour découvrir la région.

"Avec le soutien de certains élus et notre persévérance, enfin nous avons des panneaux", a commenté Colette Sandrin, présidente du comité de jumelage Riom-Pays Gentiane.

Après le vin d'honneur offert par la municipalité et le comité de jumelage ainsi qu'une dégustation d'huîtres offertes par les fourasins, les Ariomdoux ont permis à tous de découvrir leur nouveau répertoire et de s'initier aux danses locales.

Cent vingt personnes ont assisté au repas offert par la mairie de Riom et le Comité de Jumelage. Au dessert, un énorme gâteau au nom du jumelage 2003-2017 a été dégusté par les convives. Le Comité de jumelage de Fouras les Bains a offert à chacun un bracelet souvenir de Fouras les Bains l'île d'Aix.

Dimanche **21 mai**, direction Saint-Paul de Salers, afin d'assister à la transhumance. Le temps s'est enfin mis au beau et nos jumeaux ont profité au maximum de ce beau moment et de la superbe vue sur les monts d'Auvergne. Un déjeuner a été servi ensuite au restaurant "Les Remparts" à Salers avant que nos jumeaux ne repartent vers la Charente-Maritime.

Samedi 26 août : soirée moules-frites : 280 personnes sont venues déguster les moules toutes fraîches qu'Henri et Arnaud étaient allés chercher la nuit précédent la soirée sous chapiteau place du Monument à partir de 19 h. Les repas ont été servis par les membres du CA et des adhérents bénévoles. Des adhérents avaient préparé une montagne de crêpes pour le dessert. Le temps très beau était de la partie ainsi qu'un disc jockey pour les danseurs. Ambiance assurée ! La soirée fut une réussite.

Samedi 7 octobre : repas des bénévoles : une vingtaine de bénévoles se sont réunis chez Colette et Henri Sandrin pour un déjeuner autour d'une raclette avec la très bonne charcuterie de Mr. Bornes. Quelques bénévoles avaient préparé de petites entrées. Beau moment de convivialité.

Le concours de belote prévu le 7 octobre a été annulé pour des raisons indépendantes de notre volonté.

L'année s'est clôturée par les échanges de Noël pour les adhérents des deux jumelages, les huîtres toujours appréciées avaient été ramenées de Fouras les bains par Henri et Bernard.

NB : Un de nos adhérents, Bernard Rochon, gérant de "La Roche aux Fruits" à Allanches, a fait un tour de France à vélo en passant à Fouras les Bains.

☐ **Rapport financier du trésorier**

Le Trésorier a présenté son rapport financier qui a été validé par les 2 vérificateurs aux comptes et qui a été adopté à l'unanimité.

☐ **Renouvellement du tiers sortant**

3 sortants : Colette Sandrin, Laurence Boué et Régine Mazoyer. Pas de nouvelles candidatures. Le CA se réunira en fin de réunion.

☐ **Projets d'activité 2018**

- Le week-end de ski a été annulé et remis en 2019.
- Le repas des adhérents, initialement prévu le 21 avril, est reporté en juin à Lugarde ou Collandres.
- Le voyage à Fouras les Bains : unanimité pour un transport en autobus. Deux dates sont retenues : **les 5 et 6 mai de préférence à l'unanimité** et les 2 et 3 juin. Il faudra encore proposer ces dates à Fouras pour connaître leur possibilité. Une visite à l'Aquarium de la Rochelle a été souhaitée par quelques adhérents.
- Soirée moules-frites : elle aura lieu le 25 août.
- La date du repas des bénévoles sera fixée après la soirée moules-frites.
- **Soirée Beaujolais nouveauté** : devant le succès de la soirée moules-frites, une soirée Beaujolais nouveau est envisagée le 17 novembre. Elle aura lieu au gymnase (réservation a déjà été faite). Des pistes ont été lancées pour l'animation : bal musette, jeux de société... Un adhérent propose une animation autour de la cuisson de viandes, légumes sous abri mais service à l'intérieur.
- Comme tous les ans, échanges de Noël pour les adhérents des deux jumelages de produits régionaux.

❑ Questions diverses

- **Cartes d'adhésion** : prix inchangé, la carte reste à 10 € par personne.
- Concernant les échanges de Noël, un mail de Bruno Ferrand, Président du Comité de Jumelage de Fouras les Bains, adressé à Colette Sandrin, a été lu. Il rappelle que les commandes passées à Fouras les Bains concernent uniquement les adhérents. Les bons de commande étant exécutés, une décision devait être prise lors de notre Assemblée Générale. A l'unanimité, celle-ci décide de poursuivre les échanges comme par le passé.

Mr. Pélissier a ensuite pris la parole pour indiquer sa joie de participer à l'Assemblée Générale. Après avoir souligné son dynamisme, il souhaite au Comité de Jumelage une bonne continuation. Il a également promis d'essayer que la mairie de Riom baisse le coût de location du chapiteau qui lui est emprunté pour la soirée moules-frites. En effet, ce chapiteau n'est pas monté spécialement pour le Comité de Jumelage. Il sert bien avant pour d'autres événements (Fête du Bleu entre autres) et après (trail...). Or, le prix demandé est actuellement celui d'un montage et démontage pour une seule manifestation.

Des idées ont été émises pour les prochaines visites des fourasins en 2019 : promenades avec des ânes, four à pain de Saint-Etienne de Chomeil...

Il serait intéressant de faire un rapprochement avec Fouras les Bains par le biais d'écoles, de clubs ou d'associations, nous sommes ouverts à toutes suggestions.

L'Assemblée Générale s'est clôturée autour d'un apéritif pendant que le C.A. se réunissait dans une autre salle afin d'élire le Bureau. Celui-ci a été reconduit sauf la secrétaire momentanément indisponible pour des raisons de santé. Viviane Joachin assurera sa fonction.

Présidente : Colette Sandrin ; vice-présidente Anita Roubeyrie

Secrétaire : Viviane Joachin, vice trésorier Frédéric tardif

Trésorier : Henri Sandrin ; trésorière adjointe : Claudine Rodde

Trente-cinq personnes se sont ensuite retrouvées autour d'un repas très apprécié au "Modern-Hôtel".